

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stratégie énergétique 2050 de la Confédération / révision de la loi sur l'énergie (LEne)

Transition énergétique : oui, mais pas au détriment du patrimoine

Berne, le 4 septembre 2013 – Avec la nouvelle loi sur l'énergie (LEne), le Conseil fédéral met en péril les monuments, paysages, sites archéologiques et réserves naturelles dignes d'être conservés. La préservation des biens culturels et des paysages ne doit pas être affaiblie au profit des objectifs énergétiques – pas plus de manière générale que dans les cas particuliers. Ces deux types d'intérêts sont équivalents et ne sont pas contradictoires sur le fond. Le virage énergétique peut être négocié sans qu'il soit nécessaire de démanteler la protection des biens culturels.

Alliance Patrimoine est favorable à la transition énergétique. La sortie du nucléaire est possible sans pour autant affaiblir la protection de la nature et du patrimoine culturel. Les objectifs de la production de courant et ceux de la préservation des biens culturels et des paysages sont équivalents et doivent être conciliés. Il convient de les mettre en balance au cas par cas et de manière impartiale.

La nouvelle loi sur l'énergie autorisera la construction d'installations destinées à exploiter les énergies renouvelables et de centrales à pompage-turbinage au sein d'objets protégés ou de réserves naturelles – et ce même pour des installations et des centrales à pompage-turbinage qui ne produisent que de faibles quantités de courant. Selon Cordula Kessler, présidente d'Alliance Patrimoine, cette loi conduira à un affaiblissement inacceptable de la protection du patrimoine culturel : « Seule une petite partie des installations destinées à l'utilisation des énergies renouvelables ont une taille et une importance suffisantes pour justifier que l'on porte atteinte au petit nombre de réserves naturelles et d'objets protégés d'importance nationale. Des directives et des réglementations claires doivent impérativement préciser à partir de quel seuil une installation est assez importante pour que l'on procède à une pesée d'intérêts. Il est impensable que l'on détruise des biens culturels vieux de plusieurs siècles pour produire une faible quantité d'électricité. » Les monuments possèdent un caractère et une valeur uniques ; ils appellent des solutions spécifiques, élaborées en collaboration avec toutes les parties en présence.

La Suisse dispose de vastes surfaces susceptibles d'accueillir des installations permettant d'exploiter les énergies renouvelables. Ainsi, les bâtiments industriels comportent souvent de grandes surfaces de toits qui se prêtent parfaitement au montage de panneaux photovoltaïques. Ces derniers peuvent être aussi installés sans problème sur les nouvelles constructions. La Suisse compte 1,8 million de bâtiments: au plus 15% d'entre eux sont placés sous protection ou présentent un certain intérêt sur le plan culturel. Il n'est pas nécessaire de mettre en péril ce nombre assez limité d'objets dignes de protection.

Alliance Patrimoine s'engage en faveur de la protection de la nature et du patrimoine, telle qu'elle est prévue dans la Constitution fédérale. Elle entend y contribuer en élaborant des solutions permettant de concilier les intérêts de l'approvisionnement en énergie et la sauvegarde des biens culturels et des paysages dignes de protection.

Pour vos questions:

En français: Nicole Bauermeister, directrice de la Société d'histoire de l'art en Suisse
tél. 031 308 38 41, bauermeister@gsk.ch

En allemand: Adrian Schmid, secrétaire général de Patrimoine suisse
tél. 076 342 39 51, adrian.schmid@heimatschutz.ch

Pour de plus amples informations: www.alliance-patrimoine.ch

Alliance Patrimoine – l'avocat du patrimoine culturel

Alliance Patrimoine a pour but de défendre les intérêts du patrimoine culturel suisse. L'alliance défend ces intérêts auprès du monde politique et du public. Elle propose des solutions porteuses d'avenir, en collaboration avec d'autres groupements d'intérêts.

Alliance Patrimoine regroupe quatre organisations comptant 92'000 membres au total:

Archéologie Suisse

Archéologie Suisse (AS) soutient la recherche archéologique en Suisse et contribue à mieux faire connaître l'archéologie auprès d'un large public.

Représentant au sein d'Alliance Patrimoine: Peter Andrew Schwarz, président d'Archéologie Suisse

Centre national d'information pour la conservation des biens culturels

Le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE) sensibilise le public aux besoins de la conservation du patrimoine culturel et en défend les intérêts par des interventions au niveau politique.

Représentante au sein d'Alliance Patrimoine: Cordula M. Kessler, directrice de NIKE

Patrimoine suisse

Patrimoine suisse (PS) s'engage pour préserver de la démolition des monuments historiques de différentes époques et encourage une architecture moderne de qualité dans le cadre des nouvelles constructions.

Représentant au sein d'Alliance Patrimoine: Adrian Schmid, secrétaire général de Patrimoine suisse.

Société d'histoire de l'art en Suisse

La Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) répertorie, étudie et fait connaître le patrimoine architectural de la Suisse tout en s'investissant pour sa préservation durable.

Représentante au sein d'Alliance Patrimoine: Nicole Bauermeister, directrice de la Société d'histoire de l'art en Suisse